



... Au fil du Mérard, La vie à Nancras ...

Bulletin municipal Juillet 2026

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

AMICALE
Dès 9h30.
Entrée Gratuite
Jeux gonflables
Buvette / Snack
Formule 13€ Paëlla +
glace sur réservation*
Food Trucks
Dîner 20€ sur réservation
Apéro Melon, ...
Passoires ... ou à la ...
Piscine d'été ou à la ...
Piscine d'été ou à la ...

JEUX Inter Villages

Reporté en septembre
En raison de la canicule

DIMANCHE 12 JUILLET 2026

CORME ROYAL SAINTE GEMME
TRIZAY LE GUA
CHAMPAGNE NANCRAS
LA GRIPPERIE PRONT-L'ABBÉ

Portez haut les couleurs de votre village!



SAMEDI 25 JUILLET
REPAS CHAMPÊTRE

PARC DE LA MAIRIE DE NANCRAS
À 20H (OUVERTURE DES PORTES À 19H30)

ANIMÉ PAR
RHYMIC MUSIC

MENU

APÉRITIF
MELON - JAMBON DE PAYS
RÔTI DE BOEUF ET
JAMBON À LA BROCHE
MOJHETTES - CHIPS
FROMAGE - SALADE
DESSERT - CAFÉ

TARIFS (BOISSONS COMPRISES)
ADULTES: 25 €
ENFANTS DE 4 À 12 ANS: 10 €
ENFANTS DE - DE 4 ANS: GRATUIT

Réservations (avant le 20 juillet)
Bureau de Tabac et Mairie de Nancras
Renseignements
05 46 94 70 75 - mairie@nancras.fr



Le Bar en Bulle : Les jeudis 9 et 23 juillet, 6 et 20 août, 3, 17 et 24 septembre de 18h à 22 h dans le parc de la mairie

Toutes les sorties de l'été à et autour de Nancras sur www.nancras.fr / AGENDA



Les Visites du Soir
NANCRAS
Mardi 04 août 2026
GRATUIT

Visite du domaine de la Chauvillière à Sablonceaux, château de Colombier, bourg et église de Nancras
Concert de "Melvin dans les nuages", clavier, basse et guitare

Rendez-vous à 20h devant le domaine de la Chauvillière

Visite du Soir organisée par la CDC Cœur de Saintonge et la CDC de Gémozac et de la Saintonge
Viticole, dans le cadre de la programmation « Plaisirs de Saison »
Avec l'aimable participation des propriétaires et de la commune.

Informations : 05 46 95 35 83 - coeurdesaintonge.fr

Mairie de Nancras : 20 rue de l'Aunis
Telephone : 05 46 94 70 75
Courriel : mairie@nancras.fr
Site internet : www.nancras.fr

Ouverture au public :
lundi de 13h30 à 18h30
mardi de 14h00 à 18h00
mercredi de 09h00 à 12h30
vendredi de 13h30 à 18h00

LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des conseils municipaux ainsi que les délibérations sont sur le site internet www.nancras.fr à la rubrique « La mairie » et disponible à l'examen en mairie.

Conseil municipal du 30/04/2026

Affectation du résultat 2025- budget annexe locaux commerciaux

Compte tenu des résultats de l'exercice, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter au budget annexe Locaux Commerciaux les résultats comme suit :

- Report en section de fonctionnement (002 en recettes) : 47 828,97€
- Report en section d'investissement (001 en recettes) : 16 096,53€

Vote du budget primitif 2026- budget annexe locaux commerciaux

Monsieur le Maire présente en détail le projet de budget primitif 2026 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 60 679,29€ et en section d'investissement à 16 429,86€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif 2026 du budget annexe Locaux Commerciaux.

Affectation du résultat 2025- budget principal

Compte tenu des résultats de l'exercice, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter au budget principal les résultats comme suit :

- Report en section de fonctionnement (002 en recettes) : 611 018,18€
- Report en section d'investissement (001 en dépenses) : 25 242,17€
- Affectation en réserves (recettes d'investissement, article 1068) : 140 989,73€

Vote du taux des impôts locaux

Mr le Maire fait savoir que traditionnellement les taux des impôts locaux sont augmentés de 1 % chaque année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 de la manière suivante:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41,34% (40,93% en 2025)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53,88% (53,35% en 2025)
- Taxe d'habitation : 9,62% (9,53 % en 2025)

Vote du budget primitif 2026-budget principal

Monsieur le Maire présente en détail le projet de budget primitif 2026 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 186 352,35€ et en section d'investissement à 271 357,31€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, vote le budget primitif 2026 du budget principal.

Attribution de subventions aux associations

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser des subventions de la manière suivante :

- Institut Bergonié : 50,00 €
- ADMR : 50,00 €
- Saujon solidarité : 260 €
- Anciens combattants saintais : 50€
- Association des conciliateurs de justice de la Cour d'Appel de Poitiers : 50€

Subvention au centre de loisirs La Tribu de Nava

La demande de subvention pour le budget de fonctionnement de l'ALSH La Tribu de Nava est de 2 872,51 € pour la Commune de Nancras.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer au centre de loisirs La Tribu de Nava une participation à son budget de fonctionnement d'un montant de 2 872,51€.

Répartition du budget « fournitures scolaires » sur les Communes du RPI Balanzac, Nancras, Sablonceaux

D'un commun accord avec les autres Communes, la répartition des dépenses de fournitures scolaires est la suivante :

43 enfants de la Commune de NANCRAS sont scolarisés dans une école du RPI.

Le principe de reversement est le suivant :

- 660€ seront versés à la Commune de BALANZAC
- 880 € seront versés à la Commune de SABLONCEAUX

En contrepartie, la Commune de NANCRAS recevra pour les enfants scolarisés dans la Commune :

- 1 155€ de la Commune de BALANZAC
- 1 000 € de la Commune de SABLONCEAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de cette répartition.

Désignation d'un correspondant défense

A l'unanimité, le Conseil désigne Monsieur Bruno CAPPELLA en tant que correspondant défense.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 45



La cérémonie s'est déroulée, comme chaque année, en présence de représentants des anciens combattants, des élus, des écoliers et de quelques Nancrassiens.

En plus d'un temps magnifique, tous ont pu apprécier le nouveau parvis de la mairie et la mise en valeur du monument aux morts.



Après ce moment de recueillement et le dépôt de gerbe par Monsieur le Maire et les deux porte-drapeaux de l'école, les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié dans la salle du Conseil.

FÊTE DES DRAPEAUX

Dimanche 14 juin, la commune de Corme Royal a accueilli la première Fête des drapeaux organisée par l'Association des Retraités Militaires de Charente Maritime, en partenariat avec l'École des porte-drapeaux de Royan et avec le soutien de la Fédération Nationale André Maginot.

Sous un ciel radieux, près de 60 drapeaux d'associations patriotiques du département étaient réunis pour cette journée consacrée au devoir de la mémoire et à la transmission.



Alain Margat, maire de Corme Royal, accueillait cette manifestation dans sa commune, en présence de plusieurs autorités civiles et militaires. La commune de Nancras était représentée par son maire, David Raffé.

Après la cérémonie au monument aux morts, les participants se sont rendus à l'église Saint Nazaire où le père Augustin a procédé à la bénédiction des drapeaux.

L'association « le garde Chauvin » était représentée par huit membres en tenue d'époque.

La jeunesse était également à l'honneur avec les porte-drapeaux juniors Laurine Portier et Cléa Bouc, de l'école de Nancras

Élection des délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs de la Charente-Maritime

Monsieur le Maire rappelle que le bureau électoral est composé, à l'ouverture du scrutin, par les deux membres les plus âgés et par les deux membres les plus jeunes, présents, du conseil municipal, et que la présidence du bureau est assurée par lui-même.

Il indique que l'objet de la séance est l'élection de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales qui aura lieu le 27 septembre 2026 à La Rochelle.

Il est procédé au vote pour l'élection des trois délégués titulaires.

M RAFFÉ David, M DURAND Lionel, et M GRANDE Gilles ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué titulaire en vue des élections sénatoriales.

Il est procédé au vote pour l'élection des trois délégués suppléants .

Mme ENTEM Christine, M POULARD Olivier et Mme MONTUS Adeline ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant en vue des élections sénatoriales.

Mise en sécurité d'un immeuble en procédure d'urgence : autorisation donnée au Maire d'ester en justice

M Le Maire explique la procédure en cours à l'encontre de Mme BÉGUÉ Réjane, propriétaire des immeubles au 3 rue de l'Aunis et 4 rue d'Oléron.

L'arrêté de mise en sécurité d'un immeuble en procédure d'urgence n'a pas fait l'objet d'un recours administratif. La Commune peut donc continuer la procédure.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de mandater Maître LOPES Olivier, avocat au barreau de Saintes, pour représenter la Commune dans l'ensemble de cette procédure.

Il est précisé que les frais d'avocat seront à la charge de la partie adverse.

Mise en sécurité d'un immeuble en procédure d'urgence : désignation de l'entrepreneur

Si les mesures prescrites dans le rapport d'expertise ne sont pas exécutées à la date butoir du 09 juin, la Commune peut réaliser les travaux d'office aux frais de la propriétaire.

Deux entrepreneurs ont été consultés afin de réaliser les travaux d'urgence de mise en sécurité de l'immeuble sis 3 rue de l'Aunis et 4 rue d'Oléron.

L'entreprise AD rénovation présente un devis de 9 122,22€ TTC.

Le recouvrement sera réalisé par la DGFIP après émission d'un titre de perception auprès de la propriétaire. Maître LOPES inscrira les immeubles au service des hypothèques.

L'immeuble pourra être mis en vente d'office pour rembourser les frais engagés.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'exécuter d'office les travaux prévus dans le rapport d'expertise, aux frais de la propriétaire défaillante.

Le conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise AD Rénovation de 9 122,22€ TTC.

Installation d'une alarme Plan Particulier de Mise en Sécurité : désignation de l'entrepreneur

M Le Maire indique qu'un Plan Particulier de Mise en Sécurité pour les risques majeurs et les risques attentat-intrusion a été mise en place à l'école. Il ne reste plus qu'à mettre en place l'alarme sur tout le site scolaire

Il présente le devis de l'entreprise Canonne d'un montant de 3 924,02€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil accepte le devis de 3 924,02€ TTC de l'entreprise Canonne et fils.

Renouvellement du poste de travail à la mairie : devis

L'ordinateur de la mairie est en fin de maintenance en juillet 2026. Soluris propose un devis de 2 416,60€ pour son renouvellement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de 2 416,60€ de Soluris.

Fixation du loyer au 24 rue de l'Aunis, appartement 3

Ce logement est vacant depuis le 31 mai 2026. La commission des bâtiments locatifs s'est réunie et a visité le logement. Il convient de faire quelques travaux de rafraîchissement. Monsieur le Maire propose de fixer le loyer à 450€. Il s'ensuit un débat sur le montant du loyer. Compte tenu des travaux à effectuer des conseillers municipaux proposent un loyer de 490€.

Le Conseil Municipal, par 10 pour et 4 contre, fixe le montant du loyer à 490€ mensuel.

Fixation des tarifs du repas champêtre du 25 juillet 2026

Les tarifs l'année dernière étaient de 25€ pour les adultes et 10€ pour les enfants (de 4 à 12 ans).

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le prix du repas à 25€ pour les adultes et à 10€ pour les enfants (4 à 12 ans).

Fixation du tarif des droits de place

Deux commerces ambulants ont besoin d'un branchement électrique Place de l'Église. Il s'agit du camion Pizzolive le lundi soir et le food truck Le Faim Goulu le vendredi soir.

Monsieur le maire propose qu'un droit de place de 10€ par jour de présence leurs soient facturés.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que le droit de place sera de 10€ par jour de présence, à tous commerces ambulants ayant la nécessité d'un branchement électrique.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est annoncé qu'un projet d'aménagement provisoire, en attendant la réfection totale de la rue de la Berthinière, a été sollicité auprès du Département avec la mise en place de chicanes.

INFORMATIONS COMMUNALES :



Hommage à Françoise Bégué

Le **26 mai**, lors de son assemblée générale, l'ADMR de Saujon (Association de développement en milieu rural) a fêté son 60^{ème} anniversaire et rendu hommage à Françoise Bégué pour ses 50 ans d'engagement associatif au service de l'aide à domicile.

Notre maire, David Raffé, a pris la parole pour rendre hommage à celle qui est aussi la doyenne de Nancras. Il a rappelé « *une vie au parcours exceptionnel, faite de rencontre et d'énormément d'amour et de compassion pour les autres* », louant « *une femme au caractère bien trempé qui aura contribué à faire évoluer le statut des femmes et la reconnaissance de leur travail dans les fermes* ».

Crédit photo : © C.Mayau

AVIS AUX PERSONNES ÂGÉES ET ISOLÉES

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes vulnérables, la Commission d'Action Sociale de Nancras a mis en place un registre des personnes vulnérables. Ce registre permet à la Commission de prendre des nouvelles des personnes âgées et/ou handicapées isolées, en cas de canicule, de grand froid, de crise sanitaire, épidémie et en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. L'inscription sur ce registre est volontaire et peut être effectuée par une personne tierce comme un enfant ou un aidant.

QUI PEUT FIGURER SUR LE REGISTRE ?

Conformément à l'article R. 121-3 du Code de l'Action sociale et des familles, seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes handicapées.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- La demande d'inscription peut se faire à tout moment, auprès de la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels

FAN ZONE FOOT

Le **16 juin**, à l'initiative du Bar en Bulle, une soixantaine de fans de foot se sont retrouvés pour suivre le match de coupe du monde France-Sénégal, dans la salle du parc de la mairie. Le Food Truck 101 Firewood était aussi présent pour permettre aux participants de casser la croûte sans rien manquer du match.

Ce moment a été bien apprécié par les participants ainsi que les résultats pour l'équipe de France !



Depuis le 16 avril, le **Bar en Bulle** réunit les nancrassiens, un jeudi sur deux, et leur offre un moment convivial et agréable. Si vous n'y pas êtes encore allés, n'hésitez pas !

Vous pouvez suivre l'actualité du Bar « en Bulle » sur [Facebook](#)

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL SUR :

www.nancras.fr & PanneauPocket

L'école est finie ! Vive les vacances !

Une année scolaire placée sous le signe des sciences, des découvertes et de l'aventure

Cette année scolaire aura été riche en expériences et en découvertes pour les élèves de l'école. Entre sciences, exploration du monde qui nous entoure et activités nautiques, les élèves ont eu l'occasion d'apprendre autrement et de vivre de beaux moments collectifs.



Comme chaque année, les élèves ont participé aux traditionnelles sorties nautiques, toujours très attendues.

Les CE1 ont poursuivi le cycle piscine, les CE2 ont découvert les joies de la glisse et de la navigation à travers des séances de surf et de kayak. Les CM1 ont appris à manœuvrer un Optimist à Saint-Palais, tandis que les CM2 ont pris le large à Meschers lors de séances de catamaran. Ces activités ont permis à chacun de développer son autonomie, sa confiance en soi et l'entraide au sein du groupe.

Nous avons retrouvé cette coopération entre pairs lors de la journée du triathlon des enfants : le Challenge Tom Besson Gazon le 8 juin. Un moment sportif mêlant le dépassement de soi et la solidarité mais permettant également de développer ses connaissances sur le développement durable.



Le thème des sciences et des découvertes a également accompagné les élèves lors d'une grande sortie à Bordeaux. Tous ont pu visiter le Musée des Sciences et des Expériences, où ils ont manipulé, testé et observé différents phénomènes scientifiques. La journée s'est poursuivie au Musée des Illusions, où les jeux d'optique et les expériences surprenantes ont émerveillé les enfants. Une sortie qui a remporté un immense succès auprès de nos jeunes explorateurs !

Nous avons pu raconter toutes nos observations lors de la balade scientifique proposée le 20 juin à la fête de l'école.

Malgré plusieurs sorties annulées en raison des épisodes de fortes chaleurs, les élèves ont tout de même pu poursuivre leurs découvertes en extérieur. Ils sont notamment partis à la rencontre du littoral afin de mieux comprendre cet environnement naturel si proche de nous. Les CM2 ont également bénéficié d'une initiation au sauvetage, une expérience enrichissante.

Cette année aura ainsi permis aux élèves de nourrir leur curiosité, de développer leur esprit scientifique et de vivre de nombreuses aventures aux côtés de leurs camarades. Autant de souvenirs qui rythmeront l'été et les vacances bien méritées avant de se lancer vers une nouvelle année pleine de projets !

LA FÊTE DES ÉCOLES

La fête des écoles a eu lieu, cette année, dans le parc de la mairie de Nancras joliment décoré pour l'occasion. L'ombre des arbres et un brumisateur ont offert une relative fraîcheur en cette journée bien chaude du 26 juin.



Le matin, les élèves de l'école de Nancras ont proposé une balade scientifique en restituant ce qu'ils avaient appris au cours de l'année, de manière ludique et très intéressante tant pour les petits que pour les grands.

Ensuite, ce fut la remise des prix aux élèves de CM2 qui ont reçu chacun une calculatrice scientifique de la part des maires et un livre du rectorat.



Pour terminer cette matinée, les enfants des écoles de Sablonceaux et Balanzac ont présenté leur spectacle de danse sous les regards attendris de leur parents.



Après l'apéritif offert par les mairies du RPI, parents et enfants ont pu pique-niquer dans le parc et savourer les pizzas du 101 Firewood pour les uns ou un pique-nique tiré du panier pour les autres.

L'après-midi, la kermesse organisée par l'Association des parents « Les petites mains » a fait le bonheur des enfants avec de nombreux jeux.



Le pique-nique de la cantine

Parenthèse enchantée que fut le pique-nique de fin d'année de la cantine, le 30 juin !

C'est assis sur l'herbe à l'ombre des arbres pour les uns, sur les tables de pique-nique pour les autres, que s'est déroulé ce « presque » dernier repas à la cantine.

Tranches de pastèque et de melon, chipolatas grillées et chips, Babybel et Donuts n'ont guère fait de restes !

Le maire et ses adjoints, les institutrices, les animateurs du SIVOS et le personnel communal ont, comme chaque année, participé à ce joyeux moment et ont répondu présents, en fin de repas, à l'animation proposée par Sandrine, la responsable de la cantine. Ainsi, ce repas s'est terminé par la danse « Les pouces en avant » et beaucoup de rires. *Moment heureux et précieux !*



Le piéton de Nancras

« Le piéton, profitant de la fraîcheur du matin ces derniers jours, s'est promené dans les rues du village.

Durant sa balade, il ne put que constater la présence de mauvaises herbes sur les trottoirs.

Tout en se rappelant de l'interdiction de désherber avec des produits, le piéton eut une idée et si chacun apportait sa pierre à l'édifice en enlevant les mauvaises herbes devant chez lui, cela redonnerait son éclat à notre belle commune.

Le piéton vous remercie par avance et vous souhaite d'agréables journées. »



FIT

Depuis maintenant 5 mois, les séances de FIT à Nancras réunissent chaque semaine des habitants désireux de prendre soin de leur santé dans une ambiance conviviale et motivante. Notre objectif est d'accompagner un maximum de personnes à se remettre en forme, quel que soit leur âge ou leur niveau. Chacun progresse à son rythme, dans un esprit de partage et de bienveillance.

Je suis ravi de participer au dynamisme de la commune et de voir les progrès réalisés ainsi que les résultats des participants. Les séances restent ouvertes à toutes les personnes souhaitant reprendre une activité physique et améliorer leur bien-être.

Quentin Bayle

Bibliothèque municipale

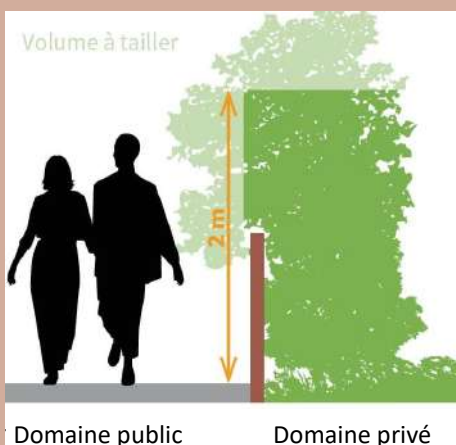
En cet été bien chaud, c'est le moment de s'installer, tranquille au frais, avec un bon bouquin.

N'hésitez pas à venir en emprunter à la bibliothèque qui vous offre un large choix de livres : du polar aux livres de cuisine pour les plus grands, des BD aux documentaires pour les plus jeunes.

Elle sera ouverte jusqu'au mercredi 15 juillet, puis rouvrira le 19 août après un congé bien mérité de ses bénévoles.

Heures d'ouvertures : les mercredis et vendredis de 16h à 18h

28 rue de l'Aunis - Nancras



Débordement de végétaux : ce que dit la loi

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées pour :

- ne pas gêner le passage des piétons
- ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Chaque année, plusieurs rappels à la loi doivent être fait par notre Police Pluri-communale. N'attendez pas pour tailler vos végétaux débordant sur le domaine public !

NOUVEAUX À NANCRAS :



Agent de nettoyage à domicile

Nettoyage de vitres (pro & particuliers)
Remise en état après travaux
Nettoyage de textiles ameublement
Nettoyage de bureaux

4 bis rue des Roquetteries
Tél. 06 63 40 60 52


RÊVE & BEAUTÉ

Emilie

PROTHÉSISTE ONGULAIRE
& BEAUTÉ DU REGARD

Prothésiste ongulair & Beauté du regard

15, rue de Saintonge
Tél. 06 88 22 24 28

 Rêve & Beauté



FOOD TRUCK

Le Faim'Goulu

Burgers, tacos américains, paninis,
menu enfant, frites maison

Les vendredi de 18h à 21h

Place de l'église

Tél. 07 75 67 70 46

 le faim' goulu



Entretien des trottoirs

Depuis l'interdiction d'utiliser des herbicides, les communes, dont la nôtre, ont bien du mal à assurer en permanence le désherbage des trottoirs. En effet, le désherbage mécanique ou manuel prend beaucoup de temps.

Nos employés municipaux assurent l'entretien du parc de la mairie, du stade, des espaces verts des lotissements, l'arrosage des plantes fleuries, l'entretien et les travaux dans nos bâtiments communaux et locatifs, les petites réparations courantes ici et là, le ramassage des dépôts sauvages fréquents sur la place de la fontaine, ... et le désherbage des trottoirs.

Certaines mairies obligent, par arrêté municipal, les riverains à désherber devant chez eux sous peine d'amende en cas de manquement.

Nous demandons donc à chacun, dans la mesure de ses capacités physiques, de nettoyer sa partie de trottoir.

MERCI D'AVANCE



Secrétariat de la mairie

La mairie sera fermée pour congés du 27 au 31 juillet et du 17 au 21 août.

Pensez à aller chercher des sacs jaunes en dehors des périodes de fermeture.

Contact en cas d'urgence seulement : 06 62 02 46 98

Campagnes de démarchage à domicile

En cas de démarchage sur la commune, la mairie vous prévient sur Panneau Pocket

Si vous avez connaissance de personnes vulnérables, merci de les en avertir.

Nous vous rappelons que le démarchage à domicile est soumis à une réglementation spécifique, protectrice du consommateur.

[Démarchage à domicile | Service-Public.fr](#)

[Démarchage à domicile : comment repérer les arnaques ? | Ma Sécurité \(interieur.gouv.fr\)](#)

RAPPEL de quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone).
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

!!! Ne signez rien sans période de réflexion.

Choré'sport 2026

Reportée en raison de la canicule, la Choré'sport du SIVOS a eu lieu le 2 juillet dans le parc de la mairie, en présence de nombreux parents .

Sous la direction de Corentin, les enfants ont, par petits groupes, exécuté des exercices sportifs en musique et montré leur vitalité !



Sorties
Escape Game
et Aquarium



Les animaux
marins



Visite
surprise!



SIVOS
SEUDRE SAINTONGE
2026

Accueil périscolaire du RPI Nancras - Balanzac - Sablonceaux
05 46 95 28 71 / 07 89 42 28 41 - sivos.seudre.saintonge@gmail.com



Pokémons



Intervention
ateliers
musicaux



Sortie Ferme
de la
Cressonnière



Le Vivre-
ensemble



**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, HALTE GARDERIE, GARDE À DOMICILE,
CENTRES DE LOISIRS, SECTEUR JEUNESSE ...**

Retrouvez toutes les solutions de garde pour vos enfants sur le site www.nancras.fr à la rubrique « Vie pratique ».



APE

LES PETITES MAINS

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Ensemble,
faisons grandir
les projets de
nos enfants !

L'APE, association bénévole, organise des manifestations
afin de récolter des fonds pour les 3 écoles du RPI

BALANZAC, SABLONCEAUX, NANCRAS



NOS ÉVÉNEMENTS

SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025 2026
nous avons organisé plusieurs
événements tels que :



Des ventes de
MadeleinesBijou



Une vente de sacs
d'Halloween



Un shooting photo
de Noël



Un LOTO



Une BOURSE
À L'ENFANCE



Une TOMBOLA



La KERMESSE
de fin d'année

POUR LA RENTRÉE
DE SEPTEMBRE 2025

437€ par classe

soit un total de

3059€

CE QUI A PERMIS DE CONTRIBUER :



Sur **BALANZAC** au projet pédagogique
en lien avec le poney dans un centre équestre



Au projet montagne avec la classe de neige
dans les Pyrénées de l'école de **SABLONCEAUX**



À une sortie sur Bordeaux pour
l'école de **NANCRAS**

UN GRAND MERCI

- ♥ Aux bénévoles qui viennent nous aider lors des manifestations
- ♥ Aux entreprises locales des 3 communes pour leurs dons lors du loto
- ♥ Aux enseignants pour leur confiance
- ♥ Aux maires, conseillers et agents communaux des communes qui nous apportent une aide quotidienne

*C'est la synergie de tous
qui nous permet de proposer
de beaux projets à nos enfants.*

SUIVEZ-NOUS ! →



N'hésitez pas à suivre notre page
Facebook ou Instagram pour connaître
toutes nos prochaines manifestations !

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE



DELPHINE
la trésorière

ANAÏS
la présidente

NATHALIE
la vice secrétaire

CAMILLE
la secrétaire

VALERIE
la vice présidente

Nous souhaitons de très belles

VACANCES D'ÉTÉ

aux enfants et aux parents !

Nous nous retrouvons en septembre
pour pleins de nouveautés !

INFORMATIONS GÉNÉRALES :



Banque Alimentaire

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « **Saujon Solidarité** » pour le canton de Saujon
Local : 2 bis rue du Château d'Eau à **SAUJON**

CALENDRIER

les vendredis :

10 et 24 juillet - 7 août - 4 et 18 septembre

Horaires d'ouverture : 15h à 18h

Les personnes venant pour la première fois doivent au préalable se présenter à leur Mairie.



Amicale des donneurs de sang bénévoles de la côte de Beauté

POUR FAIRE UN DON DE SANG, IL FAUT :
Être âgé de 18 à 71 ans (moins un jour), peser au moins 50 kg, se munir d'une carte d'identité et prendre RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

CALENDRIER DES COLLECTES

été 2026

ROYAN : Palais des Congrès

SAUJON : La Salicorne

SAINTES : Maison du don (dates sur site EFS)

Pour des renseignements supplémentaires, appelez l'EFS, site de SAINTES : 05 46 93 53 44

23 juillet	ROYAN	8h à 12h30
6 août	ROYAN	8h à 12h30
20 août	ROYAN	8h à 12h30
25 août	SAUJON	8h à 12h30
10 septembre	ROYAN	8h à 12h30

SOS Trauma prend en charge la petite traumatologie urgente **sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h.**

Fermé samedi, dimanche et les jours fériés



3ter, rue des entrepreneurs
(en face d'Intermarché)
17200 MARENNES
Tél.: 05 17 811 211

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES :

PARTEZ TRANQUILLE !

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie ou à la police de surveiller votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Gendarmerie de St Porchaire : 05 46 95 60 03 / Police Pluri-communale de Saujon : 06 81 49 16 92

Lien sur la page internet de la gendarmerie :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/conseils/habitation/protger-mon-domicile-quand-je-pars-en-vacances>



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Manger en quantité suffisante



Ne pas boire d'alcool



Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Concours de Gardien de la Paix



Les inscriptions pour la 2de session 2026 du concours de Gardien de la Paix, sont accessibles jusqu'au 27 juillet 2026.

S'inscrire et s'informer :

police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre

Numéro Vert (gratuit) : 0 800 22 0 800 (du lundi au vendredi, 9h -12h30 / 14h-16h)

Échanger avec des professionnels : La plateforme « Objectif Police » permet de dialoguer directement avec des policiers de terrain.

Le pole recrutement de la police nationale zone Sud-Ouest :

6 rue Boileau 33700 Mérignac : 0535380101;

info-police-recrutement-sud-ouest@interieur.gouv.fr

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes:

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.) et jamais en forêt.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.



Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

[Carte des niveaux de risque en Charente Maritime](#)

La liste DES BONS GESTES

LUTTONS CONTRE le moustique tigre

- RANGEONS à l'abri**
 - Brouettes
 - Seaux et arrosoirs
 - Jouets d'enfant, même les plus petits
 - Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
 - Poubelles
 - Caisses, pots...
 - Remorques et matériel de chantier (tuiles...)
- ENTRETENONS**
 - Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
 - Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
 - Terrasses sur plots
 - Caillebotis
 - Pompes de relevage
 - Bomes d'arrosage
- VIDONS une fois par semaine**
 - Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Eléments de décoration

Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !
- NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux**
 - Regards de descente de gouttière
 - Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
 - Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère...

150 m

L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles

Coupez l'eau au moustique tigre !

Et passez le message à votre voisin

Toutes les infos et les flyers à télécharger ici

SOYEZ ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ

PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

orange™

Fin du réseau cuivre et ADSL

En France, le réseau en cuivre traditionnellement utilisé pour les services téléphoniques et l'internet ADSL va évoluer vers des technologies plus modernes d'ici 2030.

La date de fin n'est pas encore programmée pour notre commune, cependant ne tardez pas à faire une demande de raccordement à la fibre.

LE FOYER RURAL, un lieu chaleureux de notre village

Le Foyer Rural Nancras clôture gentiment sa saison. Ce sont près d'une soixantaine d'adhérents qui nous ont rejoints cette année au travers des différentes activités que sont la marche, les jeux, la gymnastique, le yoga et enfin le yoga sur chaise notre nouveauté. Cette dernière activité joue d'ailleurs les prolongations durant l'été

Nous avons eu également le plaisir d'organiser quelques évènements, dont deux matinées autour du Yoga et de la Sophrologie (Yoga Rose en octobre et Yoga Fleuri en mars), une nouvelle version de notre chasse aux œufs, intitulée Pâques au trésor qui a réuni plus d'une quarantaine de participants, et enfin la fête des voisins.

Au cours du mois de juin, les yogis se sont retrouvés pour une petite soirée conviviale et les marcheurs ont fait de même autour d'un pique-nique ombragé en cette fin de canicule.

Pour la rentrée de septembre, nous avons le plaisir de vous annoncer la reconduction de nos activités avec des séances supplémentaires pour certaines d'entre elles :

- **Marche -randonnée** : tous les samedis matin.
- **Après-midis jeux** : les jeudis après-midi du mois d'octobre au mois de mars.
- **Gym et Pilates** : le lundi de 18 heures à 19h (horaire modifié) et le vendredi de 10 heures à 11h.
- **Yoga** : le mercredi de 19 heures à 20h15, le jeudi de 10h45 à 12h (nouveau) et le vendredi de 18h30 à 19h45.
- **Yoga sur chaise** : le lundi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30 (nouveau).

Dates de reprise :

Marche : samedi 29 août

Gym et Pilates : lundi 14 septembre

Yoga sur chaise : lundi 31 août

Yoga : mercredi 2 septembre

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

Christine au 06.13.31.54.86 pour la gym et la marche, Caroline au 06.81.19.59.98 pour le Yoga et le Yoga sur chaise.

Cet été Le Yoga sur Chaise joue les prolongations

Le Foyer Rural de Nancras vous propose une activité qui **Fait travailler votre corps...**

Favorise la détente et la reconnexion à soi...
Propose des exercices qu'on peut refaire chez soi ou au bureau...
N'oblige pas à se mettre par terre sur un tapis...
Fait du bien !

Ça vous tente ?
Vous êtes libres le lundi de 9h30 à 10h30 ?
Nous proposons des séances **les lundis 6, 20, 27 juillet, 3 et 10 août - Salle des Halles**

Sur inscription, auprès de Caroline au 06.81.19.59.98

Tarif par séance:
Adhèrent FR : 4€
Non-adhèrent: 8€
Gratuit pour les adhérents à l'activité saison 2025-2026

Ou via HelloAsso



AMICALE PÉTANQUE NANCRESSIENNE

Bonjour à toutes les Nancrassiennes et Nancrassiens,

La saison suit son cours, avec la fin du championnat vétérans. Celui-ci se termine avec une honorable 5ème place pour notre équipe 1 et une petite déception pour notre équipe 2 puisqu'elle finit également 5ème alors que nous espérions viser la montée. Nul doute que nos vétérans feront mieux la saison prochaine.

Le 31 mai s'est déroulé notre premier concours officiel de l'année, qui a regroupé 41 doublettes. Bonne réussite avec un nombre d'équipes croissant au fil des concours. Le prochain concours officiel, réservé aux licenciés, se déroulera le 29 Août.

Pour l'heure, place aux concours ouverts à tous, dont les dates sont diffusées sur notre compte Facebook, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en faisant une demande au compte A P Nancrassienne. Vous pourrez retrouver toutes les infos.

Nous préparons actuellement le Championnat toutes catégories, où nous avons engagé deux équipes. Celui-ci se déroulera courant septembre et octobre. Espérons figurer au mieux et pourquoi pas une petite montée.

N'hésitez à venir nous rejoindre, les mardis et jeudis après-midi, durant l'été, nos membres seront ravis de vous recevoir et partager un moment de convivialité.

A.Magny



LE COMITÉ DE RÉDACTION

Christine ENTEM, Adeline MONTUS, Gaëlle LAURENT